

Informations de base

CNS - Procédure de consultation
Décision

[2005/0232\(CNS\)](#)

Procédure terminée

Accès en consultation au système d'information sur les visas (VIS) par les autorités désignées des États membres et par l'Office européen de police (Europol)

Voir aussi [2015/0807\(CNS\)](#)

Modification [2017/0351\(COD\)](#)

Abrogation [2018/0152A\(COD\)](#)

Sujet

7.10.04 Franchissement et contrôles aux frontières extérieures, visas

7.30.05.01 Europol, CEPOL

7.30.20 Lutte contre le terrorisme